

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 16 (1938)

Rubrik: Rapport de la Société auxiliaire du Musée

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SOCIÉTÉ AUXILIAIRE DU MUSÉE

RAPPORT DU PRÉSIDENT

POUR L'EXERCICE 1937.

Mesdames et Messieurs,



NOTRE Comité a exercé cette année une activité plus grande que de coutume par suite de diverses propositions d'achat qui lui ont été faites.

Tout d'abord nous avons profité de l'exposition du peintre Marquet dans notre ville pour échanger une toile de cet artiste et en acquérir deux nouvelles. Le Musée possédait un paysage de Tunisie, « Vue de Sidi Bou Saïd », que notre Société avait acquis en 1925, soit il y a 12 ans. Votre Comité a jugé qu'il était tout indiqué de profiter de l'exposition en cours à l'Athénée pour échanger cette toile contre une autre qui fût plus caractéristique du talent de cet artiste. Vous savez que Marquet est actuellement représenté dans un grand nombre de musées importants d'Europe et de collections particulières. Grand voyageur, il s'est acquis la réputation d'être le peintre des ports et des fleuves. Nul ne sait mieux que lui, en quelques traits, évoquer pour nous de grands espaces et grâce à quelques détails savamment distribués donner la vie et la lumière à une toile. Son talent sait faire ressortir les traits caractéristiques du paysage et nous en impose la grandeur.

Une vue de Venise est ainsi venue prendre la place du Sidi Bou Saïd et deux petits paysages du « Carrefour Pierre Curie au bord de la Seine à Paris » et de « Boulogne sur mer » sont venus compléter l'œuvre du peintre chez nous.

La Direction du Musée nous a demandé une subvention pour l'achat d'une tête de marbre antique de Paros provenant du Caire et représentant la nymphe « Io ». La légende raconte que Jupiter était tombé amoureux de cette jeune fille grecque

et la visitait sous la forme d'un nuage. Junon, courroucée, transforma Io en une génisse, qui, poursuivie, parcourut la Grèce et la Scythie pour aborder enfin en Egypte où Jupiter lui rendit sa forme humaine. On représente cette nymphe sous les traits d'une jeune fille qui porte dans sa chevelure deux petites cornes. Le marbre antique qui vient d'entrer au Musée est d'une fort belle expression.

La troisième acquisition que nous avons eu l'occasion de faire est un portrait de Voltaire que nous avons tout de suite attribué au peintre genevois Huber. Le philosophe est représenté en buste, tourné de trois quarts et tenant un livre dans sa main gauche. L'expression est celle des dernières années de Voltaire déjà assez âgé et amaigri, mais avec cette figure spirituelle et sardonique qu'on lui voit souvent dans les portraits de cette époque. L'intérêt de ce pastel est augmenté pour nous autres Genevois par le fait de son auteur, le peintre Jean Huber, grand ami et commensal de Voltaire.

Cet ancien officier au service du prince de Hesse et du roi de Sardaigne avait tous les talents naturels : peintre et caricaturiste, il excellait dans les silhouettes ; il était même arrivé à une telle virtuosité dans cet art qu'il pouvait découper les mains derrière le dos avec des ciseaux dans une feuille de papier le portrait de Voltaire en quelques instants.

Il a fait une quantité de portraits et de caricatures de Voltaire, entre autres la planche de 30 portraits gravés où l'on voit le philosophe sous tous ses aspects, en perruque, en bonnet, coiffé d'une toque de fourrure ; des petits tableaux où l'on voit Voltaire causant avec des paysans, et un grand nombre de caricatures.

Cet Huber était un causeur charmant et plein d'esprit ; il se rendait très fréquemment à Ferney et devint peu à peu indispensable au philosophe.

« Parmi les Genevois que je voyais chez Voltaire, écrit Marmontel dans ses Mémoires, les seuls que je goûtai et dont je fus goûté, furent le chevalier Huber et Cramer le libraire. Ils étaient tous les deux d'un commerce facile, d'une humeur joviale, avec de l'esprit sans apprêt, chose rare dans leur cité ».

Huber a fréquenté Ferney pendant 20 ans et dans ces conditions l'on ne s'étonne pas qu'un portrait de Voltaire de sa main ne soit d'un grand intérêt pour notre Musée.

Quoique le pastel que nous avons acquis ait été un peu frotté et ait perdu peut-être de la fraîcheur de son coloris, il n'en reste pas moins un témoin précieux d'une époque très intéressante de la vie littéraire de notre ville.

Huber avait une prédilection dans ses pastels pour certains tons de rouge que l'on retrouve dans ce portrait. C'est ce qui nous permet d'être sûrs de l'attribution que nous avons faite au peintre genevois. L'expression de Voltaire a du reste la plus grande analogie avec celle de certains des dessins de Huber.

Cette acquisition nous a donné l'idée qu'il pouvait bien y avoir dans notre ville et dans les environs des souvenirs assez nombreux du séjour du grand écrivain aux Délices et à Ferney.

C'est alors qu'il nous a été offert par un descendant des de Budé, famille qui a possédé la seigneurie de Ferney avant Voltaire et l'a rachetée après sa mort, quelques meubles et documents qui nous ont paru très intéressants.

Une des branches de la famille de Budé qui descend du célèbre helléniste fondateur du Collège de France, a possédé pendant 170 ans avant Voltaire la terre de Ferney. Après la mort du philosophe, cette seigneurie de Ferney-Voltaire a appartenu aux de Villette pendant quelques années, puis elle fut rachetée par les mêmes de Budé qui l'ont possédée encore pendant 68 ans.

Des descendants de cette famille avaient conservé des meubles provenant du château de Ferney et qui y étaient du temps de Voltaire et aussi quelques souvenirs dont voici l'énumération :

Deux lettres de Voltaire dont l'une écrite de sa main et adressée à la baronne de Monthoux.

Ces deux lettres qui étaient inédites, seront commentées dans le *Journal de Genève* par M. Paul Chaponnière, qui est particulièrement qualifié pour le faire puisqu'il est l'auteur de « Voltaire chez les Calvinistes », ce livre charmant où il a si bien fait revivre le philosophe de Ferney et ses amis genevois.

Les autres pièces acquises sont les suivantes :

La gravure bien connue de Jean Huber intitulée :

« Voltaire dînant avec ses amis ».

Un exemplaire de la lithographie représentant la chambre du philosophe à Ferney, telle qu'elle était après sa mort, dont l'auteur est C. de Last.

Une aquarelle non signée et inédite représentant le château de Ferney du temps de Voltaire et l'église qu'il fit bâtir à peu de distance de sa résidence. Sur cette aquarelle se voient encore les tourelles et murs d'enceinte de l'ancien château de Ferney que Voltaire fit disparaître plus tard.

Enfin, les trois meubles qui proviennent du château et que les de Budé et plus tard la famille de Traz conservèrent jusqu'à ce jour comme souvenir de l'illustre écrivain.

L'une des commodes est celle qui figure dans la gravure représentant la chambre de Voltaire dont je vous parlais il y a un instant.

L'autre est un meuble de style Louis XIV marqueté et enfin la plus belle pièce est sans contredit le bureau Louis XV en bois de rose et de violette, orné sur la face et les côtés de marqueteries à fleurs d'une grande élégance. Il n'est pas signé mais sort certainement de l'atelier d'un ébéniste français de la meilleure époque.

Nous avons fait remettre en état ces meubles en leur conservant la patine ancienne qui convient à des meubles de style du XVIII^e siècle.

Nous avons pensé que ces témoins d'un passé qui intéresse tout particulièrement notre ville devaient être acquis pour le Musée et qu'ils permettraient d'envisager

l'aménagement d'une salle de souvenirs voltairiens qui aurait sa place toute trouvée à Genève.

Nous aurons certainement l'occasion d'acquérir avec le temps d'autres documents de cette époque et nous espérons surtout que les personnes qui possèdent des gravures, portraits, correspondances relatifs au séjour de Voltaire aux Délices et à Ferney, voudront bien s'en dessaisir en faveur du Musée.

Nous profitons de cette occasion pour remercier M. le directeur Deonna qui a tout de suite compris l'intérêt que présentera cette salle Voltaire pour notre ville et fera la place nécessaire à cette nouvelle création.

Vous n'ignorez pas que la Ville de Genève a acquis il y a quelques années la propriété des Délices où Voltaire a séjourné de 1755 à 1760.

Pour le moment cette propriété est encore occupée par des locataires, mais si le futur musée Voltaire devient suffisamment important, il conviendra peut-être de le transporter plus tard aux Délices qui seraient un cadre tout désigné pour cette collection.

Votre Comité désire à cette occasion remettre au point la question des boiseries de Jean Jaquet provenant des Délices.

Il nous a été reproché dans la presse d'avoir transporté ces boiseries au Musée il y a quelques années.

En effet, en 1925, bien avant que la Ville de Genève eût songé à acquérir la propriété des Délices, nous fûmes informés que ces boiseries seraient cédées au Musée à des conditions extrêmement avantageuses. Cet ensemble décoratif dû au sculpteur Jean Jaquet présentait un grand intérêt artistique et documentaire pour nous; il était en outre très facile d'adapter ces boiseries sans les modifier dans une des petites salles du 1^{er} étage où elles ont du reste l'effet le plus heureux.

Si nous n'avions pas pris cette initiative à cette époque, toute cette décoration aurait été acquise par un particulier. Mais ce qui justifie pleinement leur transport au Musée c'est que jamais ces boiseries n'ont eu le moindre rapport avec Voltaire.

En effet, c'est en 1755 que le philosophe s'est installé aux Délices et c'est en 1760 qu'il les a quittées. Or ces boiseries du plus pur style Louis XVI n'ont pu être faites qu'à la fin du XVIII^e siècle et l'on a les meilleures raisons de croire qu'elles sortent de l'atelier de Jean Jaquet.

Ce qui nous confirme dans cette idée c'est que Voltaire revendit les Délices aux Tronchin qui en avaient fait l'acquisition pour lui, un étranger qui n'était pas de religion protestante ne pouvant pas à cette époque être propriétaire sur le territoire de la République de Genève.

C'est le conseiller Tronchin, propriétaire des Délices, qui s'intéressa dès le début à la carrière de Jean Jaquet; il le fit entrer en apprentissage à Paris chez le sculpteur Pajou en 1770. Il est donc très probable que ce fut Tronchin qui fit la commande de ces boiseries à Jaquet dans les dernières années du XVIII^e siècle.

Nous en arrivons donc à la conclusion que ce salon des Délices a sa place toute trouvée au Musée et n'a aucun rapport avec les Délices tels qu'ils étaient du temps de Voltaire: leur présence dans un musée Voltaire serait un anachronisme.

Il y a quelques mois la Bibliothèque publique a heureusement pu acquérir, grâce à l'obligeance du libraire Bader, les archives Tronchin qui contiennent des correspondances très intéressantes sur toute cette période.

Ainsi, peu à peu, nous voyons s'augmenter les documents si précieux pour notre ville d'une époque où elle a joué un rôle important dans la vie politique et littéraire du XVIII^e siècle.

Nous avons pensé ne pas pouvoir mieux faire que de demander aujourd'hui à M. Aubry, qui connaît si bien cette époque, de venir nous parler de Voltaire et de Jean Huber.

Mais, avant de lui céder la place, je suis obligé de vous rappeler encore à quelques devoirs administratifs: une modification des statuts sans grande importance et qui concerne la cotisation à vie de notre Société qui avait été fixée trop haut il y a quelques années.

Enfin, les élections au Comité:

Les membres suivants ont terminé leur mandat et sont rééligibles:

MM. Jacques Chenevière;

Lucien Naville.

et votre Président.

Notre collègue, M. Emile Rivoire, nous a informés qu'il préférerait se retirer du Comité, cette année, désirant restreindre ses occupations. Nous ne pouvons que déférer à ce désir quoique ce soit avec un vif regret que ses collègues du Comité le voient partir.

En effet, M. Rivoire était parmi les membres fondateurs de Notre Société en 1898; il a fait partie du Comité pendant 40 ans et nous lui devons une vive reconnaissance pour tout ce qu'il a fait pour la Société Auxiliaire du Musée.

Nous lui souhaitons de terminer bientôt les travaux historiques qu'il a commencés, il y a bien des années, et qu'il continue actuellement avec une persévérance que chacun admire.

Je vous signale enfin que la Commission des Beaux-Arts, section de l'art ancien, comprend actuellement trois membres de votre Comité, à savoir MM. Gustave Martin, Jean Lullin et votre président. Nous sommes heureux de l'occasion qui est ainsi offerte à notre Société de collaborer plus activement avec la Direction du Musée.

Le Président:

Emile DARIER.

RAPPORT DU TRÉSORIER

POUR L'EXERCICE 1937.

Mesdames et Messieurs,

Nous vous avons signalé, l'année dernière, que les cours de nos valeurs s'étaient passablement relevés et qu'il en résultait une forte amélioration du Bilan.

Par contre, cette année, ensuite d'une baisse des titres américains que nous avons en portefeuille, nous avons vu nos comptes de différences d'évaluation augmenter de nouveau. Ces fluctuations sont inévitables dans l'état d'incertitude politique et économique dans lequel le monde se débat actuellement.

En revanche, nos revenus sont rentrés d'une manière régulière et le produit de nos capitaux a augmenté de 1500 francs environ, par rapport à l'exercice précédent, ce qui provient de la dévaluation du franc suisse et de la hausse du dollar qui en est la conséquence.

Cette année, les frais généraux se sont élevés à 1.836 fr. 50, y compris notre subvention à la revue *Genava*.

Nous avons acheté des objets pour un montant de 3.080 fr. 25 et le solde du compte de Profits et Pertes, soit 5.115 fr. 30, a été affecté à l'amortissement du compte « Achat de pastels et dessins Liotard ». Ce compte se trouve ainsi ramené à 4.812 fr. 75 et pourra sans doute bientôt disparaître de nos livres.

Les cotisations de nos membres sont en nouvelle diminution à 1.437 fr. 20 et nous comptons sur vous pour faire de la propagande auprès de vos amis et connaissances en faveur de notre Société.

Le Trésorier :

Guillaume FATIO.

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES

Mesdames et Messieurs,

Conformément au mandat que vous nous avez confié, lors de votre dernière assemblée générale, nous avons procédé à la vérification des comptes de votre Société pour l'exercice clos le 31 décembre 1937.

Nous avons reconnu la parfaite concordance des postes du Grand-Livre avec ceux du bilan qui vous est présenté et vous engageons, en conséquence, à donner décharge avec remerciements à votre Comité pour sa gestion de 1937.

Genève, le 5 mai 1938.

Les Vérificateurs des comptes :

M. BARRELET.

G. REVERDIN.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1937.

<i>Actif.</i>			<i>Passif.</i>		
Compte courant chez MM. Darier & C ^{ie}	Fr.	1.054,45	Fonds capital	Fr.	1.284,75
Compte courant chez MM. Lombard, Odier & C ^{ie}	»	618,85	Membres à vie	»	17.950,—
Titres du Fonds Gillet	»	62.643,60	Capital inaliénable (lges et dons d'hoirie)	»	11.852,—
Titres divers	»	95.522,50	Fonds M ^{lle} Elisabeth Weber	»	3.637,60
Différence d'évaluation sur titres du Fonds Gillet	»	7.082,95	Fonds Galopin-Schaub	»	5.000,—
Différence d'évaluation sur titres divers	»	26.899,25	Fonds Vieusseux-Ber- trand	»	50.000,—
Compte à amortir pour l'achat de pastels de Liotard	»	4.812,75	Fonds Diodati-Planta- mour	»	18.764,—
		<hr/>	Fonds Gillet	»	80.146,—
		Fr. 198.634,35	Fonds Charles Rigaud	»	10.000,—
					<hr/>
					Fr. 198.634,35

PROFITS ET PERTES AU 31 DÉCEMBRE 1937.

<i>Dépenses.</i>			<i>Revenus.</i>		
Frais généraux	Fr.	1.836,50	Arrérages des titres divers	Fr.	5.641,65
Objets achetés	»	3.080,25	Arrérages des titres du Fonds Gillet	»	2.953,20
Solde affecté à l'amor- tissement du compte pour achats de pas- tels de Liotard	»	5.115,30	Cotisations des mem- bres	»	1.437,20
		<hr/>			<hr/>
		Fr. 10.032,05			Fr. 10.032,05

Valeur des objets achetés ou reçus en dons au 31 décembre 1937: Fr. 303.803,45.